

saint-martin d'URIAGE



Budget communal 2021

- **PLU...**
Reprise du projet > Page 16

- **Animation**
Il se passe des choses au Belvédère
> Page 24

Dossier pages 9 > 15

Journal bimestriel d'informations municipales des villages de Saint-Martin d'Uriage

Janvier-Février / Mars-Avril 2021 / Mai-Juin / Juillet-Août / Septembre-Octobre / Novembre-Décembre ... Numéroté 199

www.mairie.saintmartinduriage.fr



sommaire :: édito

2



informations communales

- Protéger les animaux à sang froid
- Chenilles processionnaires : intervenir
- Compost gratuit pour vos potagers
- Les samedis de l'ENS
- Dates importantes environnement
- Recherche animateur "fresque du climat"
- Reprise du projet de révision du PLU
- Nouveau zonage d'assainissement
- Crues dans la commune
- Expression politique
- Bibliothèque municipale : coups de cœur

Dossier > Budget communal 2021

- Budget total consolidé
- Dépenses de fonctionnement
- Le budget de fonctionnement par thèmes
- Les recettes
- Les investissements : dépenses 2021
- Budget CCAS

écoles

- Restauration collective
- Coût de la restauration scolaire

social

- Relais d'assistant(e)s maternel(le)s

ça s'est passé en images

- Trophée aventures
- L'épicerie de Carine
- La conciergerie de Pascale

associations saint-martinoises

- Part'Âge : un peu stressé ?
- SEL : système d'échange local
- La ludothèque se réinvente
- Don du Sang : proche collecte ADN
- Let's talk
- ASEL : dentelle, arts plastiques, poterie, tennis de table
- Ecole de Musique d'Uriage
- Belledonne Solidaire
- Rucher collectif de Champ-Ruti

animation

- Belvédère : en attendant de se (re)voir
- A table ! A emporter ou se faire livrer

entrenous

- Etat civil
- Permanences

blocnotes

- Téléphone pratique
- Horaires d'ouverture des Services publics



4



9



16



18



19



24



25



26

Saint-Martin d'URIAGE

199
Mars - Avril

4

informations
communales

9

DOSSIER

Budget communal 2021

16

école/social

18

ça c'est passé
en images

19

associations

24

animation
Le Belvédère

25

entrouns
Etat-civil - Permanences

26

blocnotes
Numéros utiles - Horaires...



Imprimé sur papier recyclé
avec des encres à base végétale

Pour vous "éclairer"...

En partenariat avec l'Office National des Forêts,
la commune a récemment confié à l'entreprise Bourrin
des travaux de coupe aux abords de l'auberge des Seiglières.

Comme on peut le constater sur d'anciennes photos où la vue depuis l'auberge était bien dégagée, la forêt avait resserré au fil du temps son emprise autour de l'auberge. Les coupes réalisées début mars sont destinées à retrouver les points de vue sur le Grand-Colon et les sommets à proximité (pic Chauvin, Grand-Pertuis...) et sur les couchers de soleil ainsi qu'à améliorer l'ensoleillement du site. Procéder à une réouverture modérée de la clairière, c'est aussi favoriser la biodiversité. Ces coupes vont permettre de diversifier les étages de végétation, en donnant la possibilité à de nouveaux arbres et arbustes de pousser en trouvant l'eau et la lumière nécessaires à leur développement: noisetier, sorbier des oiseleurs... @



Photo datée de juillet 1914, carte postale éditée par C. Baffert
Infographie réalisée en 2011 pour illustrer les cartes de l'Auberge des Seiglières
L'emprise de la végétation y est pour le moins notable!



En 2020 si la pandémie du coronavirus a entraîné de très lourdes pertes en vies humaines et d'immenses souffrances au sein des populations, elle a de plus été accompagnée d'une grave crise économique, sociale et financière. Notre commune n'y a malheureusement pas échappé.

Mes pensées vont prioritairement vers les familles saint-martinoises endeuillées par la Covid'19 ainsi qu'à toutes celles et ceux dont la santé a été fragilisée, auquel(le)s je souhaite un prompt rétablissement.

Au plan local nous avons connu une année complexe d'un point de vue économique. Les commerces, fermés une partie de l'année, paient un lourd tribut à cette crise et certains sont en très grande difficulté.

Parmi les activités ayant souffert de la crise sanitaire figure le Casino des jeux, dont les taxes alimentent une partie significative du budget de la commune. Cette perte de taxes sur les jeux a été exceptionnellement compensée par l'État.

Autre perte de recette inattendue en 2020, la diminution du produit des ventes de bois de la forêt communale. Sans lien avec la crise sanitaire, car liée au réchauffement climatique qui favorise le développement de scolytes sur la quasi-totalité des forêts d'épicéas de l'Europe, cette perte de recettes pour la commune, d'un montant de 160 000 €, s'est ajoutée aux baisses des dotations de l'État qui atteignent de l'ordre d'un million d'euros ces dernières années.

Le Conseil municipal a voté le 5 mars le budget de la collectivité pour 2021 dans ce contexte incertain. La préparation budgétaire 2021 fut difficile. L'excédent de fonctionnement prévisionnel devenant négatif, le Conseil municipal a décidé d'une augmentation de 10% du taux communal de taxe foncière afin de préparer l'avenir. Ceci représente 72 € en moyenne par foyer fiscal et par an. Rappelons que dans le même temps, tous les foyers fiscaux vont voir leurs impôts locaux baisser avec la suppression de la taxe d'habitation pour tous d'ici 2023. Toute nouvelle augmentation des impôts étant exclue, la rigueur budgétaire reste et restera de mise dans les années à venir, l'augmentation de la taxe sur le foncier bâti compensant tout juste la perte de recettes issues de la forêt communale.

En termes d'investissement, la priorité est donnée en 2021 à la santé d'une part, avec le projet de maison médicale, et à la transition écologique d'autre part avec la création d'une voie verte entre le Bourg et Uriage et d'importants travaux d'isolation dans nos écoles.

À noter que l'endettement de notre commune continue à baisser, laissant ainsi la possibilité de financer les investissements futurs.

Au vu de ce contexte, il est plus que jamais nécessaire que vos élus soient réactifs et agiles. La recherche de mutualisation avec la communauté de communes et les communes voisines doit permettre de retrouver des marges de manœuvre en fonctionnement, et le plan de relance de l'État offre des opportunités à saisir pour financer des investissements structurants. @

Gérald Girard
Maire de Saint-Martin d'Uriage



Avec ce numéro du bulletin est distribué l'agenda Guid' 2021 de la commune.
Une réflexion est en cours pour le faire évoluer:
donnez votre avis sur www.mairie.saintmartinduriage.fr
ou par courriel à communication1@mairie-smu.fr

Le Journal de Saint-Martin d'Uriage est édité par le service communication de la Mairie.
2, place de la Mairie - 38410 Saint-Martin d'Uriage • Tél. 04 76 59 77 10 • www.mairie.saintmartinduriage.fr
Directeur de publication/Rédaction: Peggy Briand • Direction artistique: Eric Chartier-Coton
Réalisation: CHAPO'COM Seyssinet-Pariset • Impression: Imprimerie Notre-Dame Montbonnot
Régie publicitaire: commercialisation et réalisation Eric Chartier - regie.smu@groupe-c.com - 06 09 68 87 72
2 900 exemplaires - ISBN 1270-0290 - Dépôt légal mars 2021

Jouons un peu!

Testez vos connaissances

- 1 > Une salamandre peut vivre jusqu'à quel âge? 5 ans, 10 ans, 25 ans?
- 2 > Grenouille ou crapaud?
Des centaines de grenouilles rousses et crapauds communs viennent pondre leurs œufs au marais des Seiglières. Sur place, amusez-vous à les repérer : saurez-vous distinguer ces œufs?
- 3 > De février à mars, de quelle heure à quelle heure la route forestière de Montrond est-elle fermée et pourquoi?
- 4 > Où se trouve ce panneau dans la commune?



Réponses en page 7



© R. Fonters

Des animaux à sang froid qui n'ont pas peur des voitures

Tous les ans en février et mars, quand la température atteint 11 °C et qu'il pleut, les crapauds, grenouilles, tritons et salamandres quittent les forêts où ils ont passé l'hiver. Ces milliers d'amphibiens rejoignent, pour s'y reproduire, les ruisseaux, mares ou étangs qui les ont vus naître.

Appel à la vigilance des automobilistes

La migration des amphibiens est semée d'embûches, parmi lesquelles la plus dangereuse : la route. À la différence d'autres espèces animales, ces animaux à sang froid ne changent pas leurs habitudes et seuls les chanceux continuent à vivre!

Les autres disparaissent sous les roues de nos voitures... Chaque printemps voit encore bien trop de salamandres écrasées, notamment à Champ-Ruti. 70% des observations de salamandres dans la commune sont des spécimens écrasés!

Seule solution : être attentifs et ralentir pour les éviter!

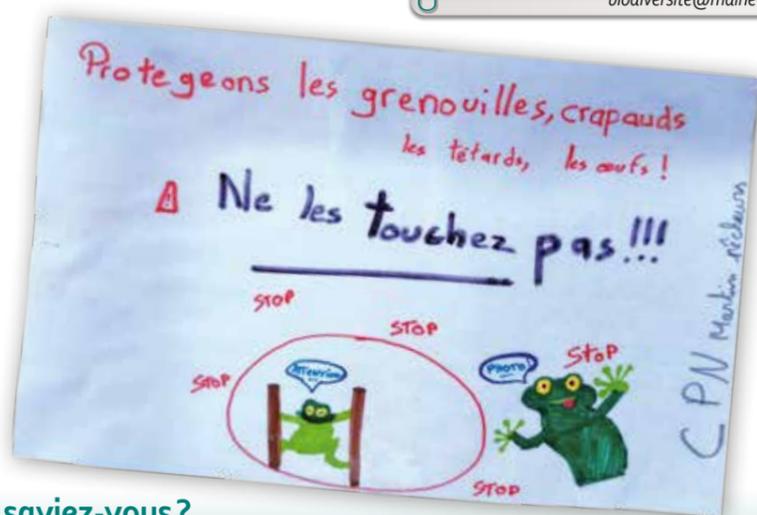
À l'attention des promeneurs et enfants

Un des plus importants lieux de reproduction dans la commune est l'étang des Seiglières, au sein de l'Espace Naturel Sensible. Merci de respecter les pontes et de ne pas les toucher. Elles sont fragiles. Pour les protéger, un périmètre de protection a été installé avec l'aide de l'Union des pêcheurs et du Club CPN Les Martins-Pêcheurs.

Faites part de vos observations!

Si vous avez observé des grenouilles et crapauds chez vous ou à proximité, ou encore si vous possédez une mare, signalez-le et participez ainsi à l'atlas de biodiversité communale en cours d'élaboration! Il suffit de faire part de vos observations par courriel. @

biodiversité@mairie-smu.fr



Le saviez-vous?

Le mot amphibien vient du grec : "amphi" qui signifie double et "bios", la vie. Les amphibiens possèdent en effet deux « vies » : une première aquatique, à l'état larvaire, et une seconde, terrestre, à l'état adulte. @

Chenilles processionnaires

Plus que quelques jours pour intervenir

Les cocons sont encore visibles dans les arbres. C'est à cette période qu'il faut intervenir pour avoir les meilleures chances d'éradiquer ces nuisibles car les chenilles sont encore toutes dans les cocons qu'elles ne quittent qu'au printemps. Il est vivement conseillé d'agir pour les éliminer.

Pourquoi faut-il intervenir?

Les poils urticants microscopiques des chenilles peuvent provoquer :

- des réactions cutanées importantes ;
- des lésions oculaires et respiratoires ;
- des réactions allergiques graves : œdèmes de Quincke, chocs anaphylactiques.

Comment intervenir?

Plusieurs méthodes existent pour s'en débarrasser :



Réaction cutanée chez l'enfant

- l'échenillage qui consiste à ôter les cocons puis les brûler, mais il est déconseillé d'agir soi-même ;
- le recours à une entreprise spécialisée ou un paysagiste qui ôtera les branches porteuses des cocons ;
- la mise en place d'éco-pièges : pose d'une collerette autour du tronc des arbres infestés, à 2,50 m environ de hauteur.

Plusieurs sites proposent sur internet la vente d'éco-pièges. @



Du compost gratuit pour vos potagers!

Une mise à disposition gratuite de compost à destination des habitants est proposée par la Communauté de communes le Grésivaudan (dans la limite des stocks disponibles), sur le parking à proximité du centre sportif Pierre-Allain.

Le compost devrait être livré courant avril. Pour s'en assurer, consulter le site internet de la Mairie. Accès libre, se munir d'une pelle et d'un contenant. @

www.mairie.saintmartinduriage.fr

Les samedis de l'ENS Marais des Seiglières

Samedi 8 mai Circuit thématique « découverte du Marais »

Nous vous proposons un départ à 14 h 30 pour un rallye pédestre/circuit découverte d'une durée de 2 h environ, avec un accompagnateur nature.

Attention, le nombre de participants étant limité (selon les conditions sanitaires en vigueur à la date du rallye), pensez à vous inscrire. Sauf évolution très positive de la situation sanitaire, le port du masque sera obligatoire, ne l'oubliez pas!

Rendez-vous : parking du Marais. Animation gratuite. Inscription obligatoire. @

Belledonne Éducation Environnement
06 47 27 55 38



Dates à réserver sur son agenda

Sous réserve des dispositions sanitaires qui s'appliqueront à cette période, deux événements sont programmés. Leurs modalités pratiques (lieux, horaires, inscriptions le cas échéant, etc.) seront précisées en temps utile via les supports de communication habituels de la commune : site Internet, Facebook SMU Officiel, panneau d'affichage électronique à Uriage.

Samedi 1^{er} mai Nettoyage de la commune

Avec le concours d'habitants, d'associations locales et des services municipaux, un grand rendez-vous de printemps à ne pas manquer!

Samedi 22 mai Journée éco-citoyenne

Ateliers, animations, balades, visites, sorties « lecture de paysage », expositions, stands... Le programme de cette journée est en cours d'élaboration et sera communiqué aussitôt finalisé. Nul doute que ce temps fort de la vie de la commune réserve de belles surprises et permette à chacun de développer ses connaissances et/ou ses pratiques en matière de transition écologique et de biodiversité. @

frederique.girard@mairie-smu.fr

Avis de recherche

Animateur Saint-Martinois de La fresque du Climat

Le groupe de travail sur le pacte pour la transition écologique souhaite proposer une première animation réalisable même en contexte sanitaire contraint (petit groupe ou vidéo). Le concept de « la fresque du climat » est celui d'un atelier ludique, collaboratif et créatif pour sensibiliser au changement climatique. Formé et motivé? Contactez le service Environnement en mairie. @

frederique.girard@mairie-smu.fr



Reprise du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme

La révision du PLU et le zonage d'assainissement ont été arrêtés par délibération du conseil municipal le 16 janvier 2019. L'enquête publique s'est tenue en septembre 2019. Suite aux avis défavorables remis par le commissaire enquêteur lors de l'enquête publique de septembre 2019, les deux procédures ont été ajournées jusqu'aux élections municipales.

Le zonage d'assainissement intercommunal a été soumis par la communauté de communes Le Grésivaudan à enquête publique en octobre 2020 et a eu un avis favorable du commissaire enquêteur en février 2021 (voir encadré ci-dessous).

Le dossier de révision du PLU a quant à lui été repris en ce début d'année. Une phase technique est en cours pour permettre de prendre en compte les remarques relevées par le dossier arrêté et de mettre à jour le projet.

Une concertation avec les habitants sera réalisée au deuxième trimestre. L'objectif est de pouvoir approuver le document au cours du premier semestre 2022.

Le calendrier des prochaines rencontres sera communiqué sur le site internet de la mairie et dans le prochain bulletin municipal. Pour plus de renseignements, contacter le service urbanisme. @

urbanisme@mairie-smu.fr

Le nouveau zonage d'assainissement du Grésivaudan et la conformité de nos assainissements non-collectifs

La procédure d'enquête publique sur le projet de zonage d'assainissement de la Communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG) s'est terminée par l'avis favorable du commissaire enquêteur. C'est ce zonage qui sera joint au nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), en cours de révision, de notre commune.

Ce projet de zonage se démarque sensiblement de ce qui était acté dans le Plan Local d'Urbanisme de 2008 encore en vigueur à Saint-Martin d'Uriage.

En effet la CCLG, qui a pris en 2018 la compétence "Eau et Assainissement", a fait le constat de l'impossibilité du "tout collectif", à savoir amener le tout-à-l'égout à chacun des habitants de son territoire.

Le nouveau zonage privilégie donc l'assainissement non collectif (ANC) dans certains secteurs faiblement urbanisés.

Cela s'accompagne de la contrainte de vérifier la conformité des installations existantes et de la nécessité d'évaluer la capacité des terrains à l'ANC: des terrains pourraient ne pas être constructibles du fait de manque de surface disponible, de topographie inadaptée, de mauvaise capacité des sols à l'infiltration...

Les chiffres sont cruels

2 130 installations d'assainissement individuel sont non conformes dans le Grésivaudan (63% du total), dont plus de 208 dans notre commune (sur 249 installations existantes). Le commissaire-enquêteur a assorti son avis favorable de l'exigence d'une rapide mise aux normes de ces 2 130 assainissements individuels. @



Le saviez-vous?

Les contrôles des ANC sont effectués par le service des eaux du Grésivaudan. Les tarifs des contrôles et ceux des pénalités pour assainissement non conforme sont fixés par délibération du conseil communautaire. Ils sont consultables sur le site de la Communauté de Communes.

www.le-gresivaudan.fr
Rubrique > Eau et Assainissement

Appel à témoignages

Crues dans la commune

Une étude pour la prévention des risques d'inondation dus aux débordements du ruisseau du Sonnant et de ses affluents en périodes de fortes précipitations vient d'être confiée par la communauté de communes Le Grésivaudan au groupe d'experts en ingénierie Artelia.

Cette étude ne concerne pas que le Sonnant mais s'étend à l'ensemble des bassins-versants du Grésivaudan.

Le groupe Artelia recherche des témoignages sur les inondations ayant eu lieu historiquement dans notre commune, notamment sur les hauteurs de crues.

Les personnes qui ont des photos ou des témoignages à apporter sur des phénomènes d'inondation ayant pu avoir lieu à Uriage, au Bourg et au Sonnant d'Uriage sont invitées à contacter M. Thierry Collomb. @

thierry.collomb@arteliagroup.com - 04 76 33 41 45



© Eric Coton

Crue et inondation du Parc d'Uriage au printemps 2005

Jouons un peu!

Réponses du Quizz de la page 4

1 > 25 ans.

2 > A = œufs de grenouille: amas de boules gélatineuses.
B = crapaud: œufs disposés en chapelet dans un cordon gélatineux.

3 > Cette route est fermée la nuit de 19 h à 5 h pour permettre aux grenouilles et crapauds de migrer en sécurité.

4 > Ce panneau est installé à l'entrée de la route de Champ-Ruti. Il signale la présence de nombreuses salamandres dans ce secteur de la commune.

expression politique

Liste « Changez d'air »

Un débat animé sur le rapport d'orientation budgétaire 2021

Lors du Conseil Municipal du 22 janvier 2021, nous avons pris part au débat sur le projet d'orientation budgétaire 2021.

À la suite de la présentation des grandes orientations par Gérald Giraud, nous avons pu mettre en avant nos doutes et nos questionnements.

Le débat s'est tenu dans un cadre tout à fait cordial et M. Le Maire a essayé de répondre à toutes nos interrogations.

Il est vrai que nous rédigeons cet article jusqu'à vous aux environs de la fin du mois de mars, après le vote du budget, mais nous nous devons de vous informer de certains points que nous ne partageons pas avec l'équipe majoritaire.

Le principal point de blocage pour nous est le projet d'augmentation de la taxe sur le foncier bâti de 10% environ. Le mandat à peine commencé et voilà les impôts qui augmentent!

Nous ne pouvons pas nous retrancher derrière la crise sanitaire car l'État a garanti le maintien du produit de la taxe sur les jeux en 2020 et 2021. Notre commune a donc bénéficié d'une aide inestimable.

Un second point a attiré notre attention au niveau de l'évolution de certaines dépenses de fonctionnement. Le poste budgétaire des frais de personnel est en augmentation de l'ordre de 3,08%. Même si le nombre important d'agents communaux se justifie par une qualité de service pour nos habitants, il nous semble que nous devrions vraiment maîtriser cette inflation. N'avons-nous pas suffisamment d'agents compétents? Avons-nous réellement cherché à optimiser les forces en place? Avons-nous audité la réelle tâche de chacun?

Pour rappel le montant annuel du budget frais de personnel s'élèvera à 5 233 422 euros pour un budget total de fonctionnement de 11 195 640 euros pour 2021.

Nous avons aussi demandé que soit rajouté à la liste des dépenses d'investissement, la Maison Alzheimer, curieusement absente de la liste des investissements. C'était pourtant un engagement fort de la campagne électorale... Encore trop de questions sans réponse qui devraient nous pousser à ne pas valider à 100% ce budget 2021.

Pour rappel: les conseils municipaux sont importants. En temps normal vous pouvez y assister en présentiel dans la salle du conseil. Actuellement avec la crise Covid, vous pouvez suivre le conseil sur YouTube. Toutes les infos sont sur le site de la mairie..@

Brigitte, Florence et Laurent

smu.oppositionchangezdair@gmail.com



Bibliothèque municipale
de Saint-Martin d'Uriage

Coups de Cœur

Découvrez les deux nouvelles revues mises à disposition à la bibliothèque : « Sciences Humaines » et « Montagnes Magazine »



Jeunesse

Vite vite vite!

Clotilde Perrin/Rue du Monde, 2019
Un album de l'édition Rue du Monde, c'est de la profondeur dans le texte et du « peps » dans les illustrations. La première partie de cet album se lit vite mais la seconde invite à la lenteur...
À partir de 3 ans. @

Le Cid en 4^{ème}B

Scénario et dessins Véropée, couleurs Philippe Marlu/La Boîte à bulles, 2019
Une bande dessinée pleine d'humour : l'histoire d'une rencontre entre deux langages, deux époques, qui laisse entrevoir des ressemblances évidentes. Les élèves s'approprient cette œuvre au fur et à mesure de leurs débats à mourir de rire, grâce à la détermination de leur professeure qui oscille entre exaspération et encouragements.
À partir de 12 ans (pas besoin d'avoir lu Le Cid, mais rien n'interdit d'enchaîner avec!). @

Fake news : évite de tomber dans le piège

Kevin Razy, Hamza Garrush; Illustrations Lionel Serre/De La Martinière jeunesse, 2019
Un documentaire salutaire pour appréhender les médias et savoir reconnaître une information fiable d'une « fake news ». On peut au choix piocher des informations dans la multitude de rubriques proposées ou le lire d'un trait... Les dessins apportent une bonne dose d'humour et, si on les a simplement regardés, il y a un récapitulatif à la fin de chaque chapitre. Les auteurs utilisent beaucoup d'exemples

et apportent des éléments historiques et psychologiques sur ce phénomène. On peut toutefois regretter que l'analyse sur la presse écrite ne soit pas plus nuancée. Elle est présentée comme la source la plus fiable d'information en occultant les risques qui pèsent sur elle : automatisation grandissante des dépêches, référencement sur Internet et concentration des médias.
Pour en savoir plus : <https://www.clemi.fr/>
À partir de 12 ans. @

Adultes

Fille

Camille Laurens/Gallimard, 2020/Roman
« Vous avez des enfants ? demande-t-on à mon père. Non j'ai deux filles ! Répond-il ». C'est sous le signe de la déconvenue que Laurence Barraqué vient au monde dans les années soixante : son fardeau sera d'être née fille alors que tous (famille et société) espéraient un garçon...
Des années soixante à l'époque de #MeToo, Camille Laurens offre à travers son héroïne un regard farouche et engagé sur l'évolution du statut de la femme. @

Le souffle de la nuit

Alexandre Galien/Michel Lafon Polar, 2020
Roman Policier
Quelques mois après « Les cicatrices de la nuit » (prix du quai des Orfèvres 2020) Alexandre Galien propose une nouvelle plongée au cœur du quai des Orfèvres dans un « page-turner » où les croyances nigérianes se mêlent à un trafic de prostitution. Les morts se succèdent et les tensions se font sentir au 36... Amateur de polar, foncez ! @

Budget communal 2021

Budget total consolidé

14 431 780 €

Sur une base de
100,00 €

Fonctionnement
11 197 870 €

77,59 €

Investissement
3 233 910 €

22,41 €

[DÉPENSES]

Répartition des dépenses de fonctionnement

11 197 870 €

Sur une base de
100,00 €

Charges
générales



Dépenses nécessaires à la gestion courante des services et de l'activité de la collectivité. Ex. : électricité, achats fournitures, prestations de services, etc.

22,19 €

Charges
de personnel



46,64 €

Subventions
et participations



Subventions aux associations, au CCAS... et participations obligatoires. Ex. : service d'incendie SDI.

9,54 €

Ecritures d'ordre



6,68 €

Autofinancement



11,53 €

Autres dépenses



3,42 €

[DÉPENSES]

Le budget de fonctionnement par thèmes

Les montants présentés comprennent les dépenses de fonctionnement uniquement (hors remboursement des intérêts de la dette, Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC), virement de section à section et autres opérations d'ordre).



1 334 073 €
2020 : 1 570 567 €

Administration Générale

Moyens généraux de la collectivité (moyens humains, matériel, etc. dont les contrats de maintenance) pour le fonctionnement des services (informatique, finances, ressources humaines...), pour l'accueil de la population (état civil, agence postale...) et pour l'organisation des élections.

Recettes : remboursement agence postale, loyers, recensement, etc. : 170 214 €.



323 436 €
2020 : 347 721 €

Agriculture, économie, tourisme et animation

Subvention annuelle pour l'office de tourisme ainsi que tous les moyens humains et matériels pour l'organisation d'animations communales : foire agricole de Pinet, Uriage en danse, rencontres philosophiques d'Uriage. La subvention à l'Office Thermal et Touristique d'Uriage pour la politique touristique de la commune est de 250 000 € pour 2021.

Recettes : 421 029 € dont les loyers des commerces et du Casino, la taxe de séjour et les locations de salles festives et associatives de la commune (Pinet, Richardière).



479 472 €
2020 : 478 343 €

Sécurité & civisme

Comprend le coût du service de police qui fonctionne 7 jours/7 et 24h/24 et est mutualisé avec la commune de Vaulnaveys-le-Haut depuis 2016. En contrepartie, la commune perçoit une recette liée à cette mutualisation (estimée à 48 000 € pour 2021). Ce budget intègre aussi le financement annuel au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour 183 856 €. Autres Recettes (hors mutualisation) : 20 600 €.



165 722 €
2020 : 40 775 €

Action sociale

Comprend principalement la subvention annuelle d'équilibre au CCAS (165 472 € prévus au budget 2021) pour les actions auprès des seniors et des personnes en difficulté.

Recettes : 400 €.



337 865 €
2020 : 302 794 €

Vie associative et Sports

Frais de personnel et d'entretien de l'ensemble des équipements mis à disposition des associations dont le centre sportif Pierre-Allain, les terrains de tennis, le stade de foot... et autres équipements sportifs.

Subventions aux associations 2021 :

117 753 €.

Recettes : occupations locaux, loyers piscine : 19 062 €.



100 943 €
2020 : 55 293 €

Communication et participation citoyenne

Correspond essentiellement aux coûts des supports de communication : bulletins municipaux, panneau lumineux, site internet, etc. Inclut également les budgets mis à disposition des conseils de hameaux.

Recettes : régie publicitaire du bulletin municipal : 24 000 €.



1 700 110 €
2020 : 1 711 137 €

Services techniques

Dépenses en frais de personnel et achat de matériel et matériaux pour les services bâtiment, voirie, espaces verts et énergie : déneigement, travaux en régie divers sur la voirie et dans les bâtiments, entretien des espaces verts, logistique des animations communales et touristiques, pilotage des investissements.

Recettes : remboursement consommation énergétique, redevances d'occupation domaine public : 32 190 €.



310 281 €
2020 : 302 620 €

Urbanisme et environnement

Comprend les moyens nécessaires à l'instruction des autorisations d'urbanisme et aux actions menées dans le domaine de l'environnement, de la forêt, de l'agriculture et des déchets.

Recettes : 68 677 € dont vente des coupes de bois et taxe d'affouage pour 40 000 €.



278 625 €
2020 : 297 917 €

Culture et patrimoine

Coût de fonctionnement de la bibliothèque municipale et de la programmation du Centre culturel du Belvédère, ainsi que la subvention à l'OTTU pour la gestion des salles de spectacle et d'exposition du Belvédère (65 500 €).

Est incluse également la subvention annuelle pour l'École de musique (54 433 €).

Recettes : abonnements bibliothèque : 8 500 €. Les recettes liées aux ventes de billets (spectacles...) sont perçues directement par l'OTTU qui gère la salle de spectacle et la salle d'exposition.



3 772 564 €
2020 : 3 660 385 €

Education, enfance et jeunesse

Fonctionnement et frais de personnel des services scolaire, périscolaire (garderie, transport), restauration, jeunesse et petite enfance. Il comprend également les frais liés aux bâtiments (chauffage, électricité...), à l'équipement des classes et des cours de récréations (compléments aux jeux de cour, etc.).

Recettes : cantine, garderies, transport, crèches et jeunesse : 1 656 144 €.



Budget communal 2021

[RECETTES]

Le budget de fonctionnement Répartitions recettes

Les recettes d'une commune proviennent à la fois de ses ressources propres et de versements extérieurs : État, intercommunalité...

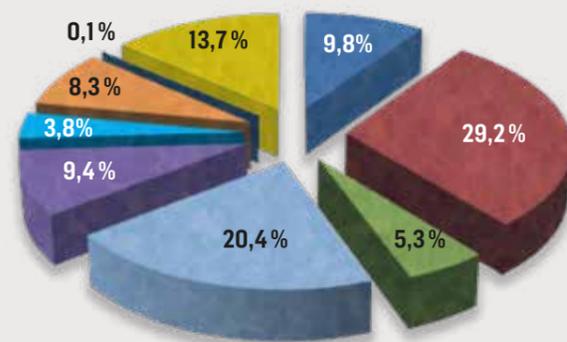
Les ressources propres comprennent :

- **les recettes fiscales directes** (impôts locaux versés par les habitants) ou **indirectes** (part du produit des jeux, taxe de séjour, ...)
- **des ressources non fiscales** : produits des loyers (bâtiments communaux, occupations du domaine public) et produits des services donnant lieu à un paiement par l'usager (restaurant scolaire, garderies, etc.)
- **des recettes diverses** telles que vente des coupes de bois, assurances, etc.

L'ensemble de ces ressources propres étant insuffisant pour couvrir la totalité des charges qui incombent aux communes, l'État effectue des versements sous forme de dotations et de subventions, la plus connue étant la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Par ailleurs les intercommunalités gèrent un fonds de péréquation (FPIC) entre leurs communes membres, par un mécanisme de prélèvement/reversement entre les communes ayant un potentiel financier supérieur à un certain seuil et celles moins favorisées.

Enfin la Région, le Département, la Caisse d'Allocations Familiales... contribuent aux ressources des communes par des subventions versées en compensation de services assurés par la commune ou pour le financement de projets spécifiques.



Recettes de fonctionnement		11 197 870 €
<i>Dont</i>		
Produits des usagers	1 100 154 €	
Fiscalité locale	3 274 000 €	
Subvention CCLG	591 674 €	
Part communale de la taxe sur les jeux	2 281 450 €	
Dotations et participations	1 047 793 €	
Produits des loyers	423 829 €	
Autres recettes	934 640 €	
Ecritures d'ordre	8821 €	
Résultat de fonctionnement reporté	1 535 507 €	

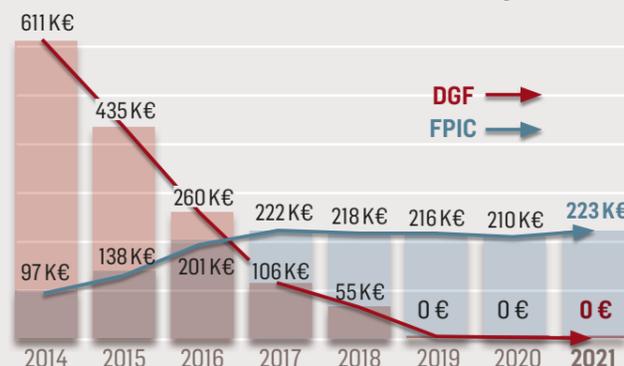
Évolution

Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat [recette]

Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales* [dépense]



* Ce fonds est alimenté par prélèvement d'une partie des ressources des collectivités dont le potentiel financier est supérieur à un certain seuil, pour être reversé à des communes moins favorisées.



Évolution du taux des taxes communales

Le nécessaire ajustement aux importantes baisses des recettes.

Le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

Incidence de la réforme nationale de la taxe d'habitation

La loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Depuis cette année, 80% des foyers fiscaux ne payent plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale. Pour les 20% de ménages restants, l'allègement sera de 30% en 2021 puis de 65% en 2022.

En 2023, plus aucun ménage ne paiera de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale et la taxe d'habitation perdurera exclusivement pour les résidences secondaires et pour les locaux vacants. Son taux est dorénavant figé au taux de l'année 2019.

Cette disparition pour les communes du produit fiscal de la taxe d'habitation sera compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire. Commune par commune, les montants de taxe d'habitation ne coïncident pas forcément avec les montants de taxe foncière transférés. Afin de corriger ces inégalités, un coefficient directeur sera institué et permettra d'assurer l'équilibre des compensations de la taxe foncière entre les communes.

Baisse des recettes de fonctionnement

Parallèlement à la réforme de la taxe d'habitation, la commune connaît depuis plusieurs années une forte baisse de ses recettes de fonctionnement, à hauteur d'environ 1,15 M€. Cette baisse est liée notamment à la suppression de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État, à l'augmentation du reversement que la

commune fait dans le cadre du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) et à la baisse des recettes issues des coupes de bois. Celles-ci sont passées de 206 K€ en moyenne sur les dix dernières années à 40 K€ prévus au budget primitif 2021. L'année 2020 a de plus démontré la forte dépendance du budget communal aux recettes issues de l'activité du Casino d'Uriage.

Taux des taxes locales

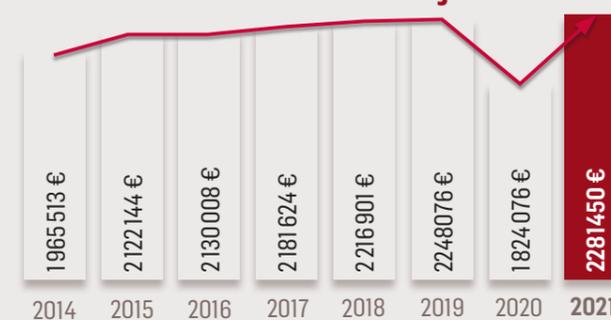
Pour compenser ces pertes de recettes importantes et pour maintenir l'autonomie financière de la commune, il a été proposé au Conseil municipal d'augmenter en 2021 le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 10%. Le taux du foncier bâti passera ainsi de 20,05% à 22,05%. Par comparaison, la moyenne des taux du département est de 23,44% et celle de la CCLG est de 21,72%.

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties n'évoluera pas en 2021. Il reste stable à 88,87%.

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties du Département de l'Isère reste inchangé à 15,90%. Ce taux viendra s'ajouter au taux voté par la commune.

Taxes	Taux	2020	2021
Taxe foncière (bâti)	Communal	20,05 %	22,05 %
	+ Département	15,90 %	15,90 %
	= Référence	35,95 %	37,95 %
Taxe foncière (non bâti)		88,87 %	88,87 %

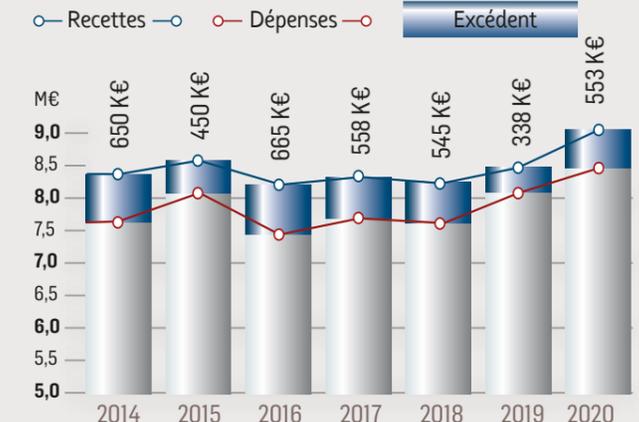
Évolution de la taxe sur les jeux



Devant l'incertitude sur la date à laquelle le Casino de jeux sera autorisé à rouvrir, la prévision de recettes de la taxe sur les jeux pour 2021 reste inférieure à la moyenne des années « avant Covid ».

Évolution de l'excédent de fonctionnement réalisé

(source Comptes administratifs)



L'excédent de fonctionnement est l'excédent de recettes par rapport aux dépenses dégagées par la section de fonctionnement. Il est utilisé en priorité pour le remboursement des emprunts, et permet, pour le surplus, de financer les investissements prévus par la collectivité.

Budget communal 2021

[INVESTISSEMENT]

Principales dépenses prévues en 2021

Opérations courantes 2021	1536 004 €
<i>Dont</i> Travaux de voirie, réseaux et espaces publics	290 700 € A
Travaux sur bâtiments communaux	310 600 € B
Espaces verts et aires de jeux	69 240 € C
Etudes, foncier et urbanisme	417 000 € D
Matériel roulant	65 000 € E
Equipements services - informatique	183 000 € F
Matériels et mobiliers	160 958 € G
Participation CCLG gens du voyage	39 506 €
Opérations projet de mandat	325 000 €
<i>Dont</i> Études (diagnostic, faisabilité, programmation)	145 000 € H
Création aire de jeux dans les hameaux	50 000 €
Atlas de la biodiversité	40 000 €
Habitat partagé (la Chaumière)	30 000 €
Maison médicale	30 000 €
Enveloppe citoyenneté	25 000 €
Acquisitions foncières	5 000 €
Projets pluriannuels : solde AP/CP	442 257 € I
<i>Dont</i> Voie verte "Uriage / Le Bourg"	361 020 €
Plan Local d'Urbanisme	81 237 €
Report années antérieures	365 029 €
Remboursement du capital des emprunts	387 000 €

- A** Programme annuel de remplacement éclairage public, remplacement signalétique de voirie, réfection allée cimetière Pinet, parking à vélos multi-accueil les Lutins, aménagement piéton route Pré-Pinet...
- B** Réfection façade maison des Arts, désamiantage toiture écurie ferme de Loutas, travaux d'efficacité énergétique auberge des Seiglières, restauration de l'Office de Tourisme, travaux acoustiques et peinture école maternelle Petites-Maisons, pose de stores au jardin d'enfants et multi-accueils les 3 Pommiers et les Lutins, peinture façades gymnase...
- C** Plantation arbres, prévention et lutte contre espèces invasives, aménagement jardins partagés...
- D** Acquisitions foncières, étude d'aménagement extension cimetière Villeneuve, étude pour la maison forestière du Marais...
- E** Remplacements véhicule électrique cuisine centrale, véhicule électrique propreté urbaine, saleuse plus économe en sel...
- F** Remplacement anciens TBI dans les écoles, poursuite câblages classes, mise à niveau licences, nouveau logiciel enfance-jeunesses...
- G** Panneaux d'affichage gymnase, chaise surveillance piscine, four et armoires chauffantes restauration centrale, bancs et mobilier urbain, podium maison des Arts, mobilier structures d'accueil petite enfance...
- H** Pour l'école de Pinet, le centre technique, la cure de Pinet, le réseau de chaleur des petites maisons, aménagement du Parc d'Uriage, site de la Richardière.
- I** AP/CP = Autorisation de Programme / Crédits de Paiement

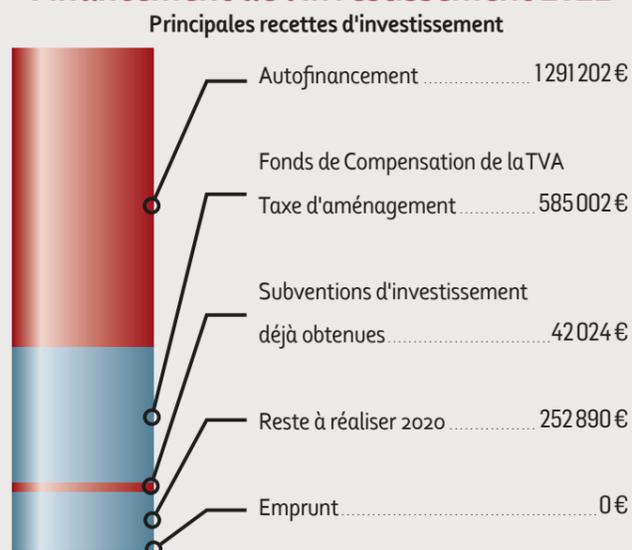
Evolution de la dette



L'augmentation de la dette intervenue en 2018 et 2019 est en lien avec les acquisitions foncières réalisées par la commune : la ferme de Loutas et deux maisons dans le centre Bourg en vue de requalification.

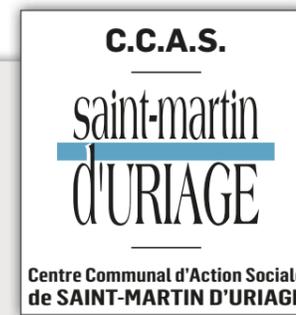
Soit une dette par habitant de 854,51€ au 31/12/2020

Financement de l'investissement 2021



Budget CCAS

Budget prévisionnel 2021



446 680 €

Sur une base de **100,00 €**

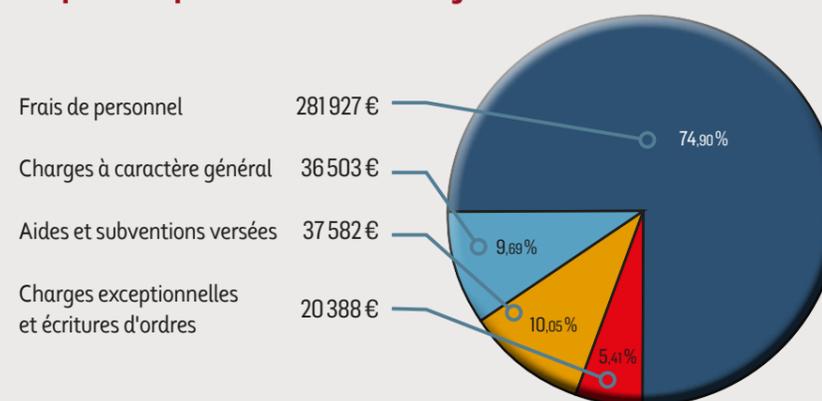
Fonctionnement
376 400 €

84,27 €

Investissement
70 280 €

15,73 €

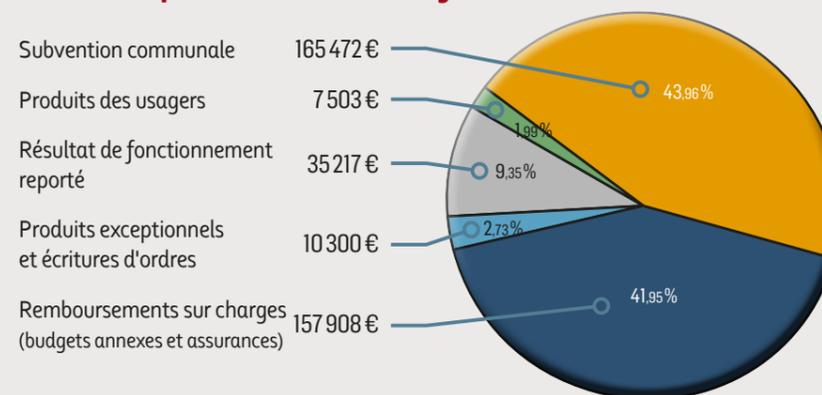
Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2021



Dépenses prévisionnelles d'investissement 2021

Le montant de la section d'investissement prévu pour 2021 s'élève à 70 280 €. La résidence autonomie fait l'objet d'un budget annexe. @

Recettes prévisionnelles de fonctionnement 2021



Restauration collective à Saint-Martin d'Uriage Vers plus d'engagement responsable

La commune a décidé de s'engager pour une restauration collective durable, bio, locale et saine. Pour cette raison le label « Ecocert en cuisine » a été demandé pour tous les sites.

La restauration collective est un levier important de la transition alimentaire pour répondre aux enjeux de santé publique, de relocalisation et d'équité dans les filières d'approvisionnement et de préservation de l'environnement.

Aujourd'hui, cinq cents repas par jour sont produits sur le site des Petites-Maisons pour les écoliers, les résidents de la résidence autonomie du Belvédère, le jardin d'enfants et le personnel municipal. Soixante repas par jour sont par ailleurs produits sur le site d'Uriage pour les multi-accueils d'Uriage et de Pinet.

Ecocert propose une démarche de progrès en trois niveaux pour valoriser et déployer les actions déjà entreprises et en inciter de nouvelles. Notre ambition est de construire avec le personnel concerné un projet pérenne, impliquant chacun, pour le bien-être des personnes mais aussi pour l'avenir de notre planète.

Les objectifs de la labellisation se rassemblent autour de quatre domaines : bio, local, sain et durable.

Bio : proposer toute l'année un choix varié de produits biologiques, réduire l'impact des pesticides dans l'assiette et favoriser une agriculture qui préserve l'environnement et la biodiversité.

Local : mettre en avant l'alimentation de territoire, les filières équitables, réduire l'empreinte carbone des menus et créer des liens avec les producteurs bios les plus proches.

Sain : respecter l'équilibre nutritionnel et favoriser la diversité alimentaire.

Durable : sensibiliser les convives à l'écologie et à la lutte contre le gaspillage.

La commune entame une démarche afin d'atteindre le niveau 3 et ne manquera pas de vous informer régulièrement sur les évolutions de cette labellisation. @

La commission Éducation, Enfance et Jeunesse



Visuel reproduit avec l'aimable autorisation d'Ecocert.



Le coût de la restauration scolaire

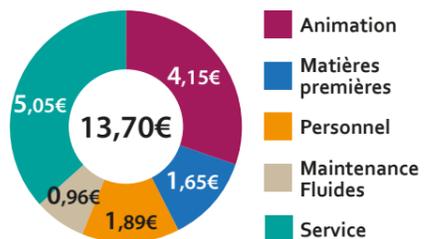
La commune est dotée d'une cuisine centrale qui confectionne des repas livrés en liaison chaude sur les différents sites : restaurants satellites dans les écoles, jardin d'enfants, résidence autonomie.

Pour les écoles, 450 repas en moyenne sont confectionnés par jour.

Le coût d'accueil d'un enfant pendant la pause méridienne est de 13,70 € (chiffres de 2019). Ce coût se répartit en trois postes :

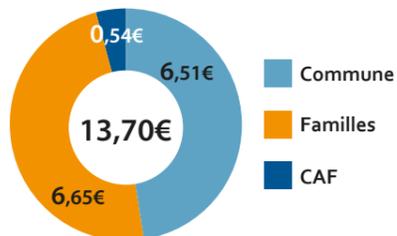
- la confection du repas : matières premières, personnel, fluides, maintenance du matériel ;
- le service et ménage : produits d'entretien, frais de personnel ;
- l'encadrement et l'animation : fournitures éducatives et fais de personnel.

Le taux d'encadrement mis en place est d'un animateur pour dix enfants de moins de 6 ans et un animateur pour quatorze enfants de plus de 6 ans.



Le coût de ce service est financé par :

- les familles (selon leur quotient familial) ;
- la Caisse d'Allocations Familiales (car nous sommes déclarés Accueil Collectif de Mineurs auprès des services de L'État, ainsi que l'indique le Projet Éducatif de territoire),
- l'impôt. @



Périscolaire

La promotion de l'agriculture dans les écoles passe aussi par les activités périscolaires !

Des jeux, du jardinage, des expériences, des informations, des discussions : autant de moyens utilisés pour aider à nos enfants à faire le lien entre ce qu'ils ont dans leur assiette et la production des fruits, légumes et autres produits !

En décembre, les élèves des écoles des Petites Maisons et de Pinet ont joué à partir de fiches sur les fruits, légumes et produits laitiers. Les animateurs périscolaires ont échangé avec eux sur les produits provenant de la production agricole dans les repas du restaurant scolaire. Les plus petits sont encore peu conscients des produits qu'ils ont dans leur assiette. Les grands, en revanche, ont plus de connaissances sur la saisonnalité des fruits et légumes, les différentes transformations du lait, etc. Les échanges ont été riches et joyeux ! En plus de cette action menée dans les restaurants scolaires, les élèves de l'école élémentaire des Petites Maisons ont planté des graines de céréales. Les pots seront installés dans les salles de restaurant, pour

que les enfants puissent les observer grandir, les arroser et enfin faire leur petite récolte. À l'école de Pinet, l'équipe périscolaire propose une activité de jardinage dans les carrés de terre installés à proximité de l'école : fruits et légumes y seront plantés à la bonne saison, puis observés, arrosés, « chouchoutés » et, nous l'espérons, dégustés pendant des goûters !

Ces différentes actions, théoriques ou pratiques, sont destinées à développer la curiosité des enfants et leur compréhension des cycles de la nature, à enrichir leur connaissance des produits de l'agriculture et à développer leur goût pour une alimentation saine et diversifiée ! @



Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s

Devenir professionnel(le) de la petite enfance à son domicile



Toutes celles et tous ceux qui aiment s'occuper des enfants et aimeraient en faire leur métier ont dans la commune la possibilité de devenir assistant(e) maternel(le), une profession reconnue dans la petite enfance.

L'assistant(e) maternel(le) accueille les enfants à son domicile pendant le temps de travail de leurs parents. Il (elle) obtient pour cela un agrément du Département, d'une durée de 5 ans renouvelable.

Il est nécessaire de suivre une formation : 80 heures sont dispensées avant l'accueil du premier enfant, puis 40 heures effectuées dans les deux ans qui suivent. Se renseigner auprès de la PMI (Protection Maternelle Infantile) de Bernin.

Des départs en retraite sont intervenus récemment parmi les assistant(e)s maternel(le)s de Saint-Martin d'Uriage : de réelles opportunités existent donc pour des personnes motivées par l'accompagnement des jeunes enfants.

Pour tout renseignement ou information, contacter le RAM de Saint-Martin d'Uriage par courriel. @

Auréliette Cotte, Directrice

ram1@mairie-smu.fr
PMI Bernin > 04 56 58 16 00

Légendes

1 L'Adventure... près de chez soi!

Le traditionnel Trophée Adventure organisé chaque année en février par le service Jeunesse a dû se réinventer en raison des contraintes liées à la crise Covid. Impossible de séjourner à Entremont le Vieux? Qu'à cela ne tienne! Les animateurs ont concocté un programme riche d'activités à Saint-Martin d'Uriage et Chamrousse: luge, course d'orientation, construction d'igloo, tir à l'arc, airboard... détente et sensations fortes étaient au rendez-vous!



1

2 L'Épicerie de Carine

Nouvelle identité, nouveau logo, nouveau décor... l'Épicerie à Uriage a fait «peau neuve»! Ici avec «Mercotte», pâtissière de renom, blogueuse et jury d'une célèbre émission de télévision, venue encourager Carine Aribert quelques jours après l'ouverture de son magasin rénové. Le chef Christophe Aribert était également présent. Faute de pouvoir recevoir actuellement ses convives à la table de la «Maison Aribert», il cuisine pour «L'Épicerie de Carine».



3

La Conciergerie de Pascale

C'était un concept original et nombre de Saint-Martinois ont eu recours à ses services... la Conciergerie ouverte il y a 5 ans dans le Bourg a fermé ses portes. Pascale Lacoffrette avait fait de ce lieu un véritable espace de rencontre, convivial, où chacun était accueilli par son large sourire et sa bonne humeur. Le comité de rédaction lui souhaite plein succès dans ses futurs projets.



Toutes photos de cette page © M. Doris

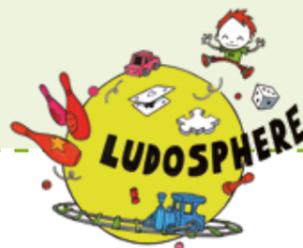


Un peu stressé(e)?
Envie de bouger?

L'association propose de découvrir ses activités en visioconférence dans une ambiance conviviale.

Stretching: lundi de 10h à 10h50
Gym d'entretien: vendredi de 10h à 10h50
Gym douce: vendredi de 11h à 11h50
Qi Gong: lundi de 14h15 à 15h45
Une connexion facile, en un clic.
Première séance-découverte gratuite. @

06 35 66 40 44 - part-age@sfr.fr
<https://part-age.wixsite.com/partage>



La ludothèque se réinvente

Face à l'épidémie de Covid-19, la nouvelle équipe de la Ludothèque a sorti ses meilleurs atouts, la réactivité et la créativité, afin de diversifier l'offre proposée à ses adhérents. Une formule «click & collect» a été mise en place après acceptation et validation d'un protocole sanitaire renforcé.

Depuis octobre, sous l'impulsion de sa nouvelle présidente, Madame Ferial Bonnet-Machot, et des membres du bureau, l'association propose des ateliers très originaux à destination des plus jeunes:

- ateliers d'éveil à la lecture animés par deux éducatrices Montessori, animatrices en philo «SEVE» (enfants de Grande Section et CP) pendant les vacances d'automne;
- ateliers Philo du CP au CM2 pendant les vacances d'automne également;
- ateliers de pâtisserie orientale à destination d'enfants de grande section à CM1 pendant les vacances de février.



Système d'Échange Local



Saint-Martin d'Uriage

Le printemps a pointé le bout de son nez et vous avez envie de nouveau plants pour votre jardin ou de matériel et d'outillage pour l'aménager et l'embellir...

Vous aurez peut-être aussi besoin de vêtements d'été, d'aide dans la réalisation de petits travaux chez vous ou de gardiennage de vos animaux domestiques pendant les vacances...

Pensez au SEL! Le Système d'Échange Local de Saint-Martin d'Uriage vous permet d'échanger tout cela contre des mûres, notre monnaie locale. @

selsmu.communityforge.net
pauline.joppe@gmail.com - 07 81 50 93 11



Les enfants qui ont participé aux ateliers ont pris plaisir à se retrouver et à échanger avec les encadrantes autour de ces activités aussi inattendues qu'enrichissantes! La crise sanitaire oblige à se renouveler et c'est tant mieux! Pour se tenir au courant de l'actualité de la Ludothèque et des horaires d'ouverture, consulter le site. Ludothéquement vôtre... @

L'équipe de la Ludosphère

<https://ludosphereblog.wordpress.com/>



Date à retenir
prochaine collecte
le lundi 30 août

Lundi 25 janvier 92 personnes ont bravé le froid et la neige pour venir donner leur sang, dans le respect des consignes sanitaires, à La Richardière.

Parmi les personnes qui se sont présentées à la collecte et ont été accueillies par les bénévoles Estelle, Charline et Gaspard ainsi que l'équipe de l'Établissement Français du Sang (EFS), 82 ont été prélevées, dont 8 nouveaux donneurs, et ce sont au total 74 litres de sang qui sont partis sur les chemins des hôpitaux pour sauver des vies.

Les bénévoles remercient chaleureusement tous les donneurs, l'EFS, les services techniques et communication de la mairie et les commerçants pour avoir relayé l'information. Ils espèrent vous voir nombreux à la prochaine collecte!

Afin d'avoir toutes les informations nécessaires sur le déroulement des collectes, vous pouvez suivre la «collecte de sang de à Saint-Martin d'Uriage» sur son compte Instagram et sa page Facebook. @

Charline, bénévole

Instagram > odondusangsmu
Don de sang Saint Martin d'Uriage-SMU

ART après Nature

Les enfants et les jeunes adhérents de l'association ont pu reprendre les cours à la Maison des associations dès janvier 2021, avec un grand enthousiasme.

Les adultes ont poursuivi les ateliers en vidéo le samedi matin. Le stage « du dessin au manga » de février a été un vrai succès. L'expérience sera reconduite pour les prochaines vacances scolaires.

L'association propose des mini-stages de 2 h 30 un mercredi par mois. À vos crayons! @

06 03 11 20 91 - artdapresnature@gmail.com
ADNSMU



Depuis mi-janvier, c'est avec un grand bonheur et une forte motivation que notre professeure d'anglais et nos jeunes ados et enfants ont enfin pu reprendre les cours en salle. Se retrouver leur a vraiment donné un nouvel élan dans leur apprentissage.

Les cours pour adultes se poursuivent en visioconférence: ils restent très suivis et les élèves manifestent grand intérêt, mais nous espérons pouvoir reprendre le présentiel rapidement, pour le plaisir de se retrouver et permettre de rallier les personnes qui avaient renoncé aux cours en visio.

Nouveauté pour la seconde semaine des vacances de printemps: un stage d'anglais sera proposé aux 11/14 ans, en 4 matinées de 3 heures chacune, sur le thème « Harry Potter, L'école des Sorciers en English ».

Si tu es un « moldu » en anglais, Laura Martinache et Laura Schlenker sauront te transporter du Chemin de Traverse à Poudlard, en classe de sortilège ou sur le terrain de Quidditch, pour améliorer ton anglais « en un tour de baguette »!

Places limitées à 12 sorcières et sorciers (lieu à préciser), tarif: 200 € pour les adhérents Let's Talk et 210 € pour les nouveaux adhérents.

Appel à tous: l'association recherche pour la prochaine rentrée scolaire un(e) professeur(e) d'anglais, ou un(e) anglophone avec expérience de cours ou d'encadrement. Possible étudiant(te) en fin de cycle d'enseignement ayant une expérience d'animation. Contacter le bureau par courriel ou téléphone pour toute proposition. @

Le Bureau

https://letstalksmu.webs.com
letstalksmu@gmail.com
Inscriptions stage > 06 27 44 82 19
Secrétariat > 06 01 98 31 77

Toutes les activités associatives se déroulant en lieux clos sont annoncées sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.

Dentelle aux fuseaux L'atelier a déménagé

Déjà 19 ans que la section dentelle aux fuseaux existe au sein de l'ASEL! De nombreuses dentellières sont passées pour apprendre les différentes techniques ou se perfectionner: dentelle du Puy-en-Velay (dite Torchon), Fleuri de Bruges ou duchesse Belgique, Cantù (Italie).

Les contraintes liées au COVID ont obligé à changer de lieu pour nos séances quotidiennes. Nous nous retrouvons donc les jeudis de 13 h 45 à 16 h 45 au 1^{er} étage de la Maison des Associations à la Richardière.

Les bénévoles Chantal, Yolande et Marie-Pierre sont là pour apprendre à chacun(e) ces différentes techniques ou aider à se perfectionner, dans une ambiance conviviale. Dès que les séances Adultes pourront reprendre... nous vous accueillerons avec grand plaisir! @

dentelle@asel-smu.fr



Association Sports et Loisirs
de Saint Martin d'Uriage

Arts plastiques

Retour sur le stage de février

Ce stage, animé par Sandrine, s'est déroulé dans l'atelier au 1^{er} étage de la maison des associations. Les enfants ont travaillé sur « l'univers de Charlie Adam », puis sur l'atelier des Schtroumpfs et pour finir en atelier créatif. Les enfants ont réalisé de très beaux souvenirs à ramener à la maison

Ce furent de beaux moments de partage mais aussi un lieu de découverte et d'expression dans la bonne humeur.



Poterie

Retour sur le stage de février

Ce stage animé par notre professeure Estelle s'est déroulé dans l'atelier poterie où les enfants ont réalisé quelques petites merveilles. Mettre les mains dans la terre, malaxer, sculpter et laisser cours à son imagination: tels étaient les mots d'ordre de ces séances qui laissent de beaux souvenirs de joie et bonne humeur, sans oublier de beaux objets à ramener à la maison! @

Estelle Rajat > 0617673415
Sandrine Gay > 0663139676
poterie@asel-smu.fr

Zoom sur les cours adultes

Deux horaires sont disponibles: le lundi de 19h45 à 21h45 et le mardi de 19h45 à 21h45. Notre professeure Sandrine laisse le choix à chaque cours entre la technique du jour ou un accompagnement d'un projet personnel: huile, aquarelle, acrylique, craies, fusains, crayons...

Les cours sont suspendus du fait de la crise sanitaire mais Sandrine ainsi que les participants à ces séances ont su s'adapter: les participants élaborent à distance leur travail pour notre concours annuel avec une catégorie dédiée.



5^{ème} édition de notre concours de dessin: c'est pour bientôt!



Sandrine organise comme chaque année un concours de dessins pour ses élèves avec une exposition virtuelle. Cette année le thème sera "les créatures fantastiques". Surveillez le site internet de l'ASEL, votez pour vos œuvres préférées et faites gagner de jolis cadeaux à nos élèves. @

Sandrine > 06 87 64 21 67
arts@asel-smu.fr

Stages enfants vacances de printemps



De jolis programmes de stages seront proposés aux enfants pendant les vacances scolaires de printemps si l'actualité liée au COVID le permet. Ne pas hésiter à se rendre sur le site internet de l'ASEL afin de retrouver le détail des programmes proposés. Les places partant très vite il est conseillé de s'inscrire en ligne rapidement. @

ASEL > info@asel-smu.fr
www.asel-smu.fr et Facebook
Christelle Le Mézec > 06 81 00 85 08
Florence Lobey > 06 89 77 95 46
president@asel-smu.fr

Toutes les activités associatives se déroulant en lieux clos sont annoncées sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.

BELLEDONNE SOLIDAIRE

Il y a plus de 5 ans nous accueillions notre première famille de quatre personnes dans l'appartement de l'un de nos membres. Depuis, les accompagnements se sont succédés.

Des familles de deux à cinq personnes ont pu être logées dans des appartements ou maisons non occupés et mis à notre disposition par leurs propriétaires. Parallèlement des accueils tournants de jeunes se sont faits chez l'habitant. Aujourd'hui l'association dispose de deux appartements dans lesquels elle accueille deux familles.

L'élan solidaire des Saint-Martinois pour notre association nous encourage à vouloir aller plus loin. Des logements en plus, ce sont des accueils en plus, donc plus de solidarité ! L'association fait aujourd'hui appel à vous pour l'aider à trouver des logements inoccupés sur la commune. Et il y en a beaucoup...

Ces logements fermés et non chauffés sont sujets aux dégradations naturelles. La mise à disposition fera l'objet d'un contrat entre le propriétaire et Belledonne Solidaire. Gage de sécurité pour les deux parties, le contrat stipulera la durée et les conditions d'utilisation. L'association s'engage également à restituer le logement sur simple demande du propriétaire. Il est à noter que les logements mis à la disposition de Belledonne Solidaire ont toujours été restitués dans les délais prévus et en bon état. L'association, en accord avec le propriétaire, prendra en charge les frais de chauffage, eau, électricité, assurance... Toute personne connaissant des logements vacants est invitée à en informer Belledonne Solidaire par courriel, dont les membres prendront eux-mêmes contact avec les propriétaires. ☺

Pour le CA, l'équipe logement, Alain, Philippe et Sylvie

belledonnesolidaire@gmail.com
www.belledonnesolidaire.org

ÉCOLE DE MUSIQUE D'URIAGE

Une année bien singulière à l'École de Musique en cette période trouble de crise sanitaire : cours interrompus, qui reprennent à distance ou dans nos murs, couvre-feu... les règles du jeu changent sans cesse !

Ce qu'en disent nos élèves :

Elise « C'est bizarre de voir les copines avec un masque... mais c'est mieux que d'avoir tous les cours de musique sur l'ordinateur ! »

Anais « Je suis contente de venir à la maison des Arts, j'aime retrouver les autres pendant les cours de formation musicale, et apprendre la musique tous ensemble... Heureusement on se retrouve dans la grande salle avec les masques ! »

Amalya « Mon prof trouve des solutions chaque semaine pour que je puisse continuer le violon avec lui, je suis débutante et je n'arrive pas à faire le cours au téléphone. »

Laurin « Comme mes parents ont plus de temps pendant le confinement, on joue tous les trois en trio : ma maman au piano et mon papa à la guitare, « Sieste sous l'Olivier », une composition de mon professeur de piano Roza Piotrowska. »

Et l'ensemble de leurs professeurs :

« Les cours à distance sont difficiles à gérer mais nous parvenons globalement à avancer. Les élèves restent motivés pour la plupart. L'équipe pédagogique s'est fixé un objectif commun, qui est l'enregistrement en conditions réelles du travail des élèves de l'école. Ce projet motive autant les enseignants que les élèves, et les parents pourront tout de même écouter leurs enfants jouer et voir leurs progrès. »

« La musique n'a jamais autant prouvé son utilité que dans les moments difficiles. Les confinements que nous avons vécus ont permis à beaucoup de personnes d'approcher, d'essayer, de mettre à profit cet art qu'est la Musique. [...] J'ai pu constater à quel

point il était important pour des enfants et des adultes en plein apprentissage de maintenir le lien avec cet art qui est plus qu'une simple activité ou qu'un simple loisir. [...] Mon engagement au sein de cette école m'a convaincu du plaisir que j'avais à faire découvrir un instrument aux élèves de tous âges et d'apporter une dimension musicale dans l'apprentissage scolaire des plus jeunes, car pour moi tout est lié, tout communique : le français, les mathématiques, le chant, les rythmes. Voilà pourquoi la musique est un domaine aussi important, voire plus complet que toute autre matière. Il éveille les sens : écouter le son, ressentir le rythme et surtout entrer au cœur de la musique. Mon objectif premier est de faire prendre conscience que chaque individu possède à condition d'y apporter un jeu régulier. La réouverture de l'école a rendu le sourire aux musiciens qui ont pris conscience de l'importance du lien avec le professeur. Le plaisir fut partagé. [...] Le cours à distance fut une méthode salvatrice mais qui a ses limites dans le temps : la lassitude finit par pointer le bout de son nez. Vivement les jours meilleurs où la musique et les concerts reprendront leur place ! » ☺



Frelon asiatique dans la commune

De nom savant Vespa Velutina, le frelon asiatique tire son nom commun du secteur du globe dont il est originaire. Cet insecte arrivé en France il y a quelques années (premières observations en 2004 en Lot et Garonne) s'est rapidement adapté pour coloniser tout le territoire national à partir de 2017.

À Saint-Martin d'Uriage et alentours nous étions jusqu'alors relativement épargnés par cette Espèce Exotique Envahissante de Faune Introduite en France (EEE-FIF). En 2019 seuls quelques spécimens ont été repérés par des habitants. Mais à l'automne 2020 plusieurs nids ont été repérés et déclarés sur le site des groupements sanitaires de la région Auvergne Rhône-Alpes pour destruction par un professionnel spécialisé.

La pression du frelon asiatique est de plus en plus forte et représente une menace pour l'environnement : chaque nid de frelons peut donner lieu à l'installation de dizaine d'autres nouveaux nids dans les mois suivants. Ce « petit » frelon à pattes jaunes peut se montrer

rapidement très agressif et constitue une menace pour les habitants. Invasif et destructeur de la biodiversité locale, il est très facilement reconnaissable. Vespa Velutina doit être distingué du frelon européen, Vespa Crabro, plus pacifique, endémique, qui est en déclin. Mi-février les femelles fondatrices se réveillent, seules, de leur période d'hibernation au sol. Leur mission est de trouver des ressources alimentaires pour la construction et l'élevage des premiers individus de la future colonie. Cette première nidification, provisoire, est annonciatrice de plusieurs milliers de frelons en quelques mois. Il est important de les repérer dès le printemps, alors qu'ils sont encore de petite taille.

En cas de suspicion de nid, même de petite taille, il est recommandé de se tenir à une distance de sécurité (plus de 10 mètres) et de simplement le signaler sur le site dédié. ☺

frelonsasiatiques.fr

FRELON EUROPEEN VESPA CRABRO



FRELON ASIATIQUE VESPA VELUTINA



Comparaison Vespa Velutina/Vespa Crabro.

©Groupement sanitaire de la Région ARA
© Pierre Falatico

Associations
saint-martinoises



Nid primaire de frelon asiatique
© Basille Naillon

Facebook Saint Martin d'Uriage Officiel

Les associations Saint-Martinoises souhaitant communiquer par l'intermédiaire de Facebook sur leur actualité sont invitées à adresser un courriel à : facebook@mairie-saintmartinduriage.fr

Dis, quand nous (re)verrons-nous ?

Il se passe des choses au

Si le Centre Culturel Le Belvédère est actuellement fermé, l'équipe de l'Office de Tourisme s'est remué les méninges pour trouver une alternative et vivre la culture avec vous...



Un artiste chez vous

Sur les communes de Saint-Martin d'Uriage et Vaulnaveys-le-Haut, nos artistes ont du talent ! Et si nous en profitons pour les mettre en lumière ? Chaque semaine, l'Office de Tourisme vous proposera une série de courtes vidéos vous permettant de découvrir un artiste de la commune à travers son art, sa technique, son savoir-faire... et tout ça, depuis votre canapé !
Installez-vous confortablement, enfiler vos plus beaux chaussons, il ne vous reste plus qu'à cliquer sur « Play ».
Alors avis à tous les curieux, rendez-vous sur notre page Facebook, Instagram, Youtube ou depuis notre site web pour visionner cette mini-série. 📺



Karine Corbier



Patrick Blanc



Pierre Thorel

Des petites mains travaillent en vue de sa réouverture

Les jeunes du service Jeunesse de la commune se sont regroupés au Belvédère lors d'un stage de pratique artistique qui s'est déroulé sous la direction de l'artiste Nicolas Gaillardon au cours de la deuxième semaine des vacances scolaires d'hiver.



Par le dessin, la vidéo, l'installation et la musique, l'artiste développe un univers à la temporalité insaisissable, que l'on peut lire comme une vision archéologique d'un présent en transition.
Si vous étiez déçu(e) de manquer l'exposition de Nicolas Gaillardon, initialement prévue en février, ne vous inquiétez pas, celle-ci devrait être décalée au mois d'avril ou mai ! Chacun pourra alors y retrouver les œuvres de l'artiste mais aussi celles créées lors de ces journées de stage. 📺

04 76 89 10 27 - info@uriage-les-bains.com - www.belvedere-culture.fr - facebook.com/centreculturellebelvedere



Etat Civil 2021

NAISSANCE

Brugiere Aubin 19 janvier

DÉCÈS

Husser Annie, née Le Ouay 13 janvier
Fugier Éric 16 janvier
Nier Edmée, née Rota 17 janvier
Aubel Gérard 19 janvier
Jordil Chantal 29 janvier

Permanences

... de l'architecte

[04 76 59 77 22] Prendre rendez-vous au service Urbanisme

... juridique

[04 76 59 77 10] Prendre rendez-vous

... du médiateur-conciliateur de justice

[04 76 77 23 81] Prendre Rendez-vous
Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois
de 9h à 11h30 en mairie de Domène.

... Maison médicale de garde à Vizille

[Contacter au préalable 0 810 15 33 33
SAMU conseils médicaux]

Ouverte aux patients :

- la semaine en soirée de 20 h à 23 h
- le samedi après-midi de 14 h à 18 h,
- le samedi en soirée de 20 h à 23 h,
- le dimanche et jours fériés
de 9 h à 12 h, de 14 h à 18 h et de 20 h à 23 h

... Pharmacie de garde

[Serveur téléphonique 39 15]

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, il suffit de se laisser guider par le serveur vocal et de saisir son code postal.
(0,45 €/minute + coût d'un appel)



Petites Annonces

Pour vos petites annonces : demande par courriel

communication1@mairie-saintmartinduriage.fr



Sur livraison ou à emporter, vos restaurants et food-trucks s'adaptent pendant cette période*

Profitez-en!

À TABLE !
C'EST À EMPORTER !

L'Auberge Saint-Michel 04 76 89 22 79

Du lundi au samedi à emporter - Sur réservation la veille

Chez NGuyen 04 76 89 10 15

Cuisine traditionnelle ou asiatique - Tous les jours à emporter

Le Central Park (Burgers, RIBS, Tacos) 09 83 00 80 14

Du vendredi au dimanche de 11h30 à 14h30 à emporter

I Matti di Roma (Pizzeria) 04 57 93 14 37

Le midi du mercredi au samedi à emporter

Le soir du merc. au sam. et le dimanche de 17h à 18h à emporter et de 18h à 21h livraison sur commande

Le Carillon (Pizzeria) 04 76 59 21 19

Du lundi au vendredi midi à emporter

Du lundi au dimanche soir de 17h à 18h à emporter et à partir de 18h livraison sur commande

Maki & Co (Sushi) 07 82 83 79 82

Mercredi de 16h à 18h à Uriage à emporter

Vendredi de 13h à 18h à Vaulnaveys-le-Haut à emporter

Label'Rousse 07 82 32 37 78

Fait maison, local, bio de saison

Jeudi de 17h à 19h à Saint-Martin-d'Uriage livraison sur commande

* Conditions selon contexte sanitaire



Téléphone pratique

Accueil Mairie et CCAS	04 76 59 77 10
Services techniques	04 76 59 77 20
Pôle enfance-jeunesse.....	04 76 59 78 02
Bibliothèque	04 76 89 54 87
Urbanisme	04 76 59 77 22
Services petite enfance.....	04 76 59 77 12
Service scolaire	04 76 59 77 24
Serveur cantine.....	04 76 54 99 65
Service communication	04 76 59 77 18
Fax état civil	04 76 59 78 03
OTTU	04 76 89 10 27
Police pluri-communale	04 76 89 54 07
Urgence eau	04 76 98 24 27
Urgence électricité	09 72 67 50 38
RESA (Transport sur réservation).....	0 800 941 103

www.mairie.saintmartinduriage.fr

Horaires d'ouverture

Mairie [04 76 59 77 10]

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi	8h	12h	➔	14h30	17h
Mardi	8h	12h	➔	14h30	19h

Urbanisme [04 76 59 77 22]

Mercredi - Vendredi	8h	12h	➔	-	-
---------------------	----	-----	---	---	---

Agence Postale • Le Bourg

[04 76 00 15 31]

Mardi	9h	12h	➔	15h	19h
Mercredi - Samedi	9h	12h	➔	-	-
Jeudi - Vendredi	9h	12h	➔	15h	17h

Bureau Postal • Uriage [36 31]

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi	9h	12h	➔	14h	17h
Jeudi	9h	11h45	➔	-	-
Samedi	9h	12h	➔	-	-

Déchetterie de la Ronzière

[04 76 59 70 01]

Déchetterie gérée par la CCG, accessible à tous les Saint-Martinois
 Horaires d'ouverture consultables sur
www.le-gresivaudan.fr ("100% pratique" > "Gestion des déchets")
 ou par téléphone au 04 76 08 03 03

Mardi - Mercredi - Jeudi	-	-	➔	13h	17h45
Vendredi	10h			17h45	
Samedi	8h30			17h45	

Fermée les jours fériés

Déchetterie Intercommunale

[Route de Brié à Vaulnaveys-le-Haut]

Déchetterie gérée par la Métro, accessible à tous les Saint-Martinois
 Horaires d'ouverture consultables sur
www.lametro.fr ("Vie pratique" > "Déchets")

Horaires d'hiver jusqu'au 31 mars 2021

Du lundi au vendredi	9h30	12h	➔	13h	17h30
Samedi	9h			17h30	